

Trophée des vins du Jura

2024



Préambule

L'un des objectifs de ce concours est de faire mieux connaître les vins du Jura, et le métier de sommelier, ses différentes facettes et les qualités requises pour bien appréhender cette profession.

Article 1

Un concours de sommellerie junior (ouvert à tous les élèves des établissements scolaires et centres d'apprentissage âgés de 30 ans au plus) et senior (à tous les professionnels de la sommellerie), est organisé sous la présidence de l'association des sommeliers Jura-Franche-Comté, Monsieur Philippe Troussard.

Le concours se déroulera au lycée Hyacinthe Friant de Poligny le lundi 11 mars 2024.

Article 2

Pour participer envoyez votre dossier de candidature comprenant les pièces suivantes :

- ✧ Fiche d'inscription signée
- ✧ Photocopie de la carte d'identité
- ✧ Certificat de travail (pour la catégorie senior)
- ✧ Attestation de formation (pour la catégorie junior)

Trophée des vins du Jura 2024

Renseignements (déroulé du concours...) : margaux.carlier.wine@gmail.com

Dernier délai d'inscription : 18 Février 2024

Documents téléchargeables sur site UDSF prochainement.

Trophée des vins du Jura

2024



Article 3

Déroulement des épreuves :

✧ **En matinée épreuves écrites et d'analyses sensorielles.**

Dans cet exercice, des questions écrites et visuelles d'œnologie, du vignoble franc-comtois, d'œnotourisme et connaissances générales de notre région pourront être incluses. (liste du matériel autorisé pour cet exercice fournie à la convocation)
Un test d'analyse sensorielle sera soumis aux candidats à l'écrit.

✧ **Epreuves Finales**

Ces deux épreuves décrites ci-dessus permettront de sélectionner les finalistes dans chacune des catégories. (Junior et Seniors)

Les épreuves finales se dérouleront en fin de matinée pour les juniors, et l'après-midi pour les seniors. Ces épreuves, constituées d'au moins 3 ateliers pour les juniors et 4 ateliers pour les seniors se dérouleront en public.

Article 4

La proclamation des résultats aura lieu le jour même après les épreuves finales seniors.

Un diplôme et de nombreux lots seront remis aux finalistes et Lauréats.

Article 5

Le jury est composé de sommeliers et de membres de la commission. Il est dirigé par un président de jury, la commission est souveraine. Les décisions ne peuvent être contestées et de ce fait, aucune réclamation ne peut être prise en considération.

Le jury se réserve le droit de modifier la composition des épreuves.

Tous candidats s'engageant à participer à ce concours acceptent, sans aucune réserve, le règlement.

Signature du Candidat